



Championnat Départemental Natation par Équipes Mercredi 17 janvier 2018 Piscine Darrigade de Dax

CIRCULAIRE DÉPARTEMENTALE 2018

CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR LES ÉQUIPES D'ÉTABLISSEMENT ET EXCELLENCE :

Les Championnats par Équipe d'Établissement sont ouverts à toutes les équipes d'Association Sportive sauf :

- les Associations Sportives étant classées les **2 années précédentes** (2016 et 2017), dans les 3 premières lors des championnats de France UNSS par Équipe d'Établissement. Si ces Associations Sportives ne sont pas classées dans les **3** premières équipes lors des Championnats de France Excellence, elles pourront à nouveau s'inscrire en championnat équipe établissement l'année n+1.
- les Associations Sportives étant classées dans les 3 premières des championnats de France **Excellence** de l'année précédente (2017), dans la même catégorie d'âge et de sexe. Cette disposition **ne concerne pas** les équipes émanant de Section Sportive Scolaire qui doivent concourir en Excellence et peuvent concourir également en équipe d'établissement sous deux conditions :
 - avoir renseigné à la date du 22 décembre 2017 tous leurs élèves inscrits en section sportive scolaire,
 - avoir une équipe de l'association sportive inscrite qui a effectivement participé en excellence dans la même catégorie d'âge et de sexe.
- les Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole des championnats de France en 2017.
- les Associations Sportives ayant fait forfait dans les huit jours précédant les championnats de France en 2017.
- les Associations Sportives « hors SSS » ayant opté pour une inscription en CF Excellence.
- Les équipes comportant au moins **UN élève inscrit sur la liste des Sections Sportives Scolaires de Natation**, ou sur une liste fédérale fournie à l'UNSS par la FFN ou sur les listes de Haut Niveau (Senior, Elite, Relève, Jeune) fournie par le Ministère des sports ou une liste fédérale fournie par la FFN (1 nageur ayant une performance en benjamin / minime à 850 points et/ou un nageur cadet, junior, senior à 950 points au 4 décembre 2017 à la table de cotation FFN ne peut plus concourir en établissement. La date d'envoi de cette liste fait foi pour toute l'année scolaire.
- un élève qui a participé à une rencontre excellence lors de l'année scolaire en cours et dans le même sport ne peut plus concourir en équipes d'établissement.
- tout élève ayant été inscrit en SSS dans les deux années précédentes (2015 – 2016 et/ou 2016 – 2017), ne sera pas autorisé à concourir en équipe d'établissement, à l'exception d'un changement d'établissement. Ce listing sera à disposition des services UNSS le 23 décembre 2017.

LA COMPÉTITION DÉPARTEMENTALE

Les contraintes horaires de l'utilisation de la piscine (lignes d'eau accessibles de 13h30 à 17h) nous obligent à adapter le contenu des épreuves de ce championnat départemental.

- **L'épreuve du 6 x 50m nage libre, placée en fin de compétition, l'organisation se réserve le droit de la supprimer si l'épreuve ne peut se dérouler pour toutes les équipes dans le temps d'occupation des lignes d'eau.**
- **Chaque AS ne peut présenter que deux équipes (possible repêchage si des AS ne présentent pas 2 équipes)**

	BENJAMINS	COLLÈGES	LYCÉES
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins	Benjamins, Minimes, Cadets	Minimes, Cadets, Juniors, Seniors
COMPOSITION DES ÉQUIPES	6 compétiteurs Mixité obligatoire (2 filles ou 2 garçons minimum)	6 compétiteurs Mixité obligatoire (2 filles ou 2 garçons minimum) Le nombre de cadets est limité à 1	6 compétiteurs Mixité obligatoire (2 filles ou 2 garçons minimum)
JEUNE OFFICIEL JEUNE COACH	- 1 Jeune Juge par équipe : Il ne peut pas être nageur lors de la compétition - 1 Jeune Coach obligatoire par équipe: Il est compétiteur et inclus dans l'équipe		
RÉGLEMENT	L'équipe participe à toutes les épreuves inscrites au programme : Nages sportives (1 nageur / nage), mannequin (6 nageurs), relais 4 x 50 m 4 nages, (2 filles et 2 garçons nageurs), relais 6 x 50m Nage libre		
FORMULE DE COMPÉTITION	3 épreuves : 1/ mannequin 2/ nages sportives : - 100 m dos, brasse, nage libre - 50 m papillon - 100 m 4 nages - 200 m palmes 3/ relais : 4 x 50m 4 nages 6 x 50m Nage libre		3 épreuves : 1/ mannequin 2/ nages sportives : - 100 m dos, brasse, nage libre - 100 m papillon - 200 m 4 nages - 200 m palmes 3/ relais : 4 x 50m 4 nages 6 x 50m Nage libre
TITRES DÉCERNÉS	Champion départemental UNSS Équipe Benjamine	Champion départemental UNSS Collèges Équipe Établissement + Collège Équipe Excellence	Champion départemental UNSS Lycées Équipe Établissement + Lycée Équipe excellence
QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS ACADÉMIQUES	Pas de qualifié	3 équipes et 1 Équipe excellence si elle termine première du classement scratch	2 équipes et 1 Équipe excellence si elle termine première du classement scratch

TRANSPORTS:

Communiquer par mail à sd040@unss.org ou par téléphone au 06.03.88.66.75 si vous souhaitez ou pas participer aux transports collectifs avec le nombre de participants par AS avant le jeudi 11 janvier 14h.

SITE DE LA COMPETITION : Piscine Complexe sportif DARRIGADE à Dax.

HORAIRES : Nous vous demandons de respecter les horaires d'échauffement ainsi que les locaux mis à disposition.

- ✓ 13H05 : ouverture de la Piscine (accès aux vestiaires)
- ✓ 13H15 : confirmation des engagements dans les nages
- ✓ 13H30 : échauffement et réunion du jury
- ✓ 13H45 : **début de la compétition**
- ✓ 17H: **fin de la compétition et remises des médailles**

PROGRAMME : ORDRE DES ÉPREUVES :

Ordre de passage	NAGES + RELAIS LYCÉES	NAGES + RELAIS COLLÈGES	Ordre de passage	NAGES + RELAIS LYCÉES	NAGES + RELAIS COLLÈGES
1	200m Palmes		9	100m Nage Libre	
2		200m Palmes	10		100m Nage Libre
3	100m Papillons		11	Mannequin	
4		50m Papillons	12		Mannequin
5	100m Brasse		13	4 x 50m 4 Nages	
6		100m Brasse	14		4 x 50m 4 Nages
7	200m x 4 Nages		15	6 x 50m Nage libre (sous réserve)	
8		100m x 4 Nages			
			16		6 x 50m Nage libre (sous réserve)

L'ordre des courses peut être changé par l'organisation au dernier moment

INSCRIPTIONS:

FICHE D'INSCRIPTION (en annexe) : à compléter et à renvoyer par mail au service départemental (sd040@unss.org) pour le lundi 15 janvier 12h. Faire un double de la fiche d'inscription pour déposer au secrétariat le jour de l'épreuve avec ou sans changement.

SUR OPUSS : Pas d'inscription sur OPUSS

LE JOUR DE LA COMPÉTITION : Poser au secrétariat les fiches nage (envoyer en annexe) pour la constitution des séries.

JURY :

- ✓ Responsable de la compétition : Nathalie Garrains, Lycée de Borda Dax et Manue Piccolo, collège Dussarrat Dax.
- ✓ Un JO Juge par équipe non compétiteur + 1 JO Coach par équipe compétiteur
- ✓ Participation de tous les enseignants présents sur la compétition